



Conseillers généraux, un dernier mandat sur fond d'abstention... et d'absence de parité

samedi 2 avril 2011, par [lpe](#)

Les quatre présidents de Conseils généraux de Poitou-Charentes ont été reconduits dans leur mandat lors de l'assemblée plénière du 31 mars. Cet événement, aux saveurs de "rentrée des classes", a fait l'objet d'un incident symbolique en Deux-Sèvres : un collectif de femmes - La Barbe79 - s'est invité au début de la séance pour protester face à l'absence de présence féminine dans la nouvelle assemblée départementale. Certes, depuis la loi sur la parité du 31 janvier 2007, chaque conseiller général se doit d'avoir un suppléant du sexe opposé, mais il n'empêche que les titulaires sont encore majoritairement des hommes (13,8% des élus départementaux sont des femmes en France).



Etat des lieux :

- En Charente : 35 conseillers généraux élus dont 3 femmes
- En Charente-Maritime : 51 élus, dont 7 femmes
- En Deux-Sèvres : 33 élus, aucune femme
- Dans la Vienne : 38 élus dont 3 femmes

Faut-il imposer la parité ou laisser naturellement les femmes s'engager si elles le souhaitent ? La question est posée. Pas sûr qu'il soit bon, comme dans les organes de gouvernance des entreprises, de prendre la voie législative pour imposer des quotas.

Concernant l'abstention et le programme des élus pour les 3 ans à venir, nous avons pris l'exemple du discours du Président **Michel Boutant** en Charente ; un propos essentiellement axé sur les défis actuels de la fonction d'élu territorial. Extrait : *"La politique est un exercice difficile. A l'art d'entreprendre, de projeter, de développer, il faut ajouter celui de séduire, de plaire, d'entretenir toujours et encore ce lien si particulier qui unit - un temps - un homme ou une femme à quelques milliers de ses concitoyens."*



Comment rétablir ce lien avec la population ? C'est sans doute ce que nombre d'élu(e)s doivent se demander aujourd'hui, après une abstention record. Peut être que ce lien reviendra quand, au niveau le plus médiatisé - au niveau national - la confiance et le respect réciproques seront à nouveau de mise ?

Concernant le programme de Michel Boutant, il place le développement économique au premier plan du travail du Conseil général, précisant "*qu'il faut aller vers l'essentiel - emploi, lutte contre la précarité énergétique, logement - même si ces questions n'entrent pas dans le champ de nos compétences obligatoires.*"

Un axe effectivement essentiel, qui amorce déjà une vision élargie des compétences d'un conseil général, dans l'objectif de ce qui sera, en 2014, le défi des conseillers territoriaux.

CR